

*Associations :*  
*coopérer,*  
*se regrouper*  
*ou fusionner*



*Entre optimisation  
budgétaire et  
poursuite d'un objectif  
commun*

Avec l'intervention technique d'**Arnaud Vinsonneau**,  
Juriste en droit de l'action sociale, Formateur, Consultant.

Et la **DRJSCS**,

le **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) Nouvelle-Aquitaine** et  
**l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail**  
(ARACT) Nouvelle-Aquitaine (à confirmer)

8 h 45 : Accueil des participants.

9 h 20 : Ouverture de la journée par Elie Pédron,  
Président de l'URIOPSS Nouvelle-Aquitaine.

## PROGRAMME MATIN

De 9 h 30 à 10 h 00

*Dispositifs de coopération, de regroupement et de fusion entre associations : de quoi parle-t-on ?*

De 10 h à 11 h

*Table ronde : coopération, regroupement et fusion ou la nécessité de mieux répondre aux besoins du territoire.*

De 11 h à 12 h

*Se rapprocher pour réaffirmer son rôle d'acteur de développement social et économique local.*

12 h : déjeuner libre.

*Des outils, des solutions pratiques  
pour se saisir des dispositifs de  
rapprochement entre associations.*

## PROGRAMME APRÈS-MIDI

De 14 h à 15 h

*Les clefs indispensables d'un rapprochement réussi.*

De 15 h à 16 h

*Point de vigilance : anticiper les impacts RH des rapprochements.*

De 16 h à 16 h 30

*La mise en œuvre concrète d'un dispositif de rapprochement : témoignages d'associations.*

16 h 30 : Clôture de la journée

Lieu :

IRTS Nouvelle-Aquitaine  
9 Rue François Rabelais à Talence

Numéro d'adhérent : \_\_\_\_\_

Association/Etablissement : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Participants	Nom, Prénom	Fonction	E-mail direct (obligatoire)	Montant
1er				
2ème				
3ème				
4ème				
5ème				
6ème				
7ème				
Règlement par chèque ou par virement à l'ordre de l'URIOPSS Nouvelle-Aquitaine avant le 14/11/2019				

**Tarifs dégressifs selon le nombre d'inscrits (repas libre)**

Inscrits	Adhérents (par personne)	Non-adhérents (par personne)
1er inscrit	95 €	125 €
2ème inscrit	85 €	115 €
3ème inscrit	70 €	100 €
à partir du 4ème inscrit	50 €	60 €

Si vous souhaitez inscrire plus de 7 personnes, photocopiez le bulletin d'inscription autant que nécessaire.

L'inscription à la journée est effective uniquement à réception de son règlement.

Toute annulation doit se faire obligatoirement par écrit. Pour toute annulation moins de 2 jours avant la rencontre, l'inscription reste acquise à l'URIOPSS.

Tampon de l'organisme

Le \_\_\_\_\_ 2019.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Signature :

**Renseignements et inscriptions:**

21 Avenue Pythagore, 33700 MERIGNAC

05 56 04 16 09 - contact@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Inscriptions en ligne sur : [www.uriopss-nouvelleaquitaine.fr](http://www.uriopss-nouvelleaquitaine.fr) ou [www.services.uriopss-nouvelleaquitaine.fr](http://www.services.uriopss-nouvelleaquitaine.fr)

## Lieu : IRTS Nouvelle-Aquitaine

### 9 Rue François Rabelais, 33400 Talence

Vous arrivez de la gare Saint-Jean : prendre le bus liane 10 direction Gradignan Beausoleil, jusqu'à l'arrêt «CREPS».

Vous arrivez du centre de Bordeaux : prendre le tram B (direction Pessac centre) jusqu'à l'arrêt Peixotto puis prendre le bus 10, 21 ou 35 jusqu'à l'arrêt «CREPS».

Vous arrivez en voiture : Il est préférable d'emprunter la rocade. Sortie 16 direction Talence Université, l'avenue F. Rabelais est située au 4<sup>e</sup> feu à droite. Depuis le centre de Bordeaux, suivre la direction Bayonne. Compter 7 km environ depuis la place de la Victoire.

Vous arrivez par avion : à l'aéroport de Bordeaux- Mérignac, une navette vous conduira jusqu'à la gare de Bordeaux Saint-Jean (toutes les 45 mn). Ensuite suivre les informations de la rubrique «vous arrivez de la gare Saint-Jean».

**Date limite d'inscription : 14 Novembre 2019**

**Inscrivez-vous en ligne sur [www.services.uriopss-nouvelleaquitaine.fr](http://www.services.uriopss-nouvelleaquitaine.fr)  
(rubrique Evénements)**

En retournant le bulletin ci-joint complété par mail puis par courrier accompagné du règlement, à l'URIOPSS Nouvelle-Aquitaine.

#### **Annulation d'inscription :**

Toute annulation doit se faire obligatoirement par écrit.  
Pour toute annulation moins de 2 jours avant la rencontre, l'inscription reste acquise à l'URIOPSS.

#### **Renseignements et inscriptions:**

21 Avenue Pythagore, 33700 MERIGNAC

05 56 04 16 09 - [contact@uriopss-nouvelleaquitaine.fr](mailto:contact@uriopss-nouvelleaquitaine.fr)

[www.uriopss-nouvelleaquitaine.fr](http://www.uriopss-nouvelleaquitaine.fr) ou [www.services.uriopss-nouvelleaquitaine.fr](http://www.services.uriopss-nouvelleaquitaine.fr)

